Communiqué

Pour diffusion immédiate

Cogeco annonce le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTRÉAL, le 13 janv. 2022 /CNW Telbec/ - Cogeco inc. (la « Société » ou « Cogeco ») (TSX : CGO) annonce que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions subalternes à droit de vote (les « actions subalternes »). Les rachats en vertu de l'avis ne pourront pas commencer avant le 18 janvier 2022 et ne pourront pas se poursuivre au-delà du 17 janvier 2023.

L'avis permettra à Cogeco d'acquérir, pour fins d'annulation, jusqu'à 325 000 actions subalternes, représentant approximativement 2,3 % des 14 399 638 actions subalternes en circulation au 4 janvier 2022.

Cogeco estime actuellement que le rachat de ses actions subalternes dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités constitue une utilisation appropriée et souhaitable de ses fonds afin d'accroître la valeur pour ses actionnaires et le rendement sur leur investissement.

Tous les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou des systèmes canadiens de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, conformément à leurs règlements. Les rachats visés par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au moyen d'opérations sur le marché libre.

Selon les règles de la TSX, la Société sera autorisée à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 3 184 actions subalternes, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations, calculé d'après les règles de la TSX. En outre, la Société pourra effectuer, une fois par semaine, un « achat de bloc » (défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions subalternes qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la Société, conformément aux règles de la TSX. Les actions subalternes rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

La Société rachètera les actions subalternes à leur cours au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, le cas échéant.

La Société a également conclu un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier désigné afin d'autoriser l'achat d'actions subalternes aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société n'y est pas normalement autorisée en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les opérations que la Société s'impose.

Au cours des 12 derniers mois, Cogeco n'a racheté aucune de ses actions subalternes.

À PROPOS DE COGECO

Enracinée dans les communautés qu'elle dessert et forte d'un héritage de plus de 60 ans, Cogeco inc. (TSX : CGO) est une force concurrentielle en pleine croissance dans les secteurs des télécommunications et des médias en Amérique du Nord. Par l'entremise de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline (anciennement Atlantic Broadband), Cogeco fournit des services à large bande (Internet, télévision et téléphone) à 1,6 million de clients résidentiels et d'affaires au Québec et en Ontario au Canada ainsi que dans douze États des États-Unis. Par l'entremise de Cogeco Media, elle possède et exploite, au Québec, 23 stations de radio ainsi qu'une agence de presse. Pour en savoir plus sur la stratégie de croissance de Cogeco et sur son engagement à soutenir ses communautés, à promouvoir une croissance inclusive et à lutter contre les changements climatiques, veuillez nous visiter en ligne à corpo.cogeco.com.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés de nature prospective. Ces énoncés sont intrinsèquement assujettis à des risques, à des incertitudes et à des changements de circonstances importants, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Le lecteur ne doit pas accorder une importance indue aux renseignements prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, qui représentent les attentes de Cogeco à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées) et sont susceptibles d'être modifiés après cette date. Bien que la direction puisse choisir de le faire, la Société n'a aucune obligation (et rejette expressément une telle obligation) et ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier les renseignements prospectifs à un moment donné, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

SOURCE Cogeco inc.